

Le secret professionnel : un garde-fou protecteur, mais ? Pourquoi ne pas le divulguer ? Pourquoi le partager ?

Certains professionnels se retrouvent de par leur métier, être des confidents nécessaires des personnes qui se confient à eux dans le contexte de leur profession. La circulation des éléments confiés, leur transmission, voire leur partage nécessaire est soumis à une réglementation déontologique stricte. Cette formation vise à en connaître les ressorts, les exceptions, à en apprivoiser les usages, sans éluder les questions éthiques que cela pose parfois.

Objectifs

- Clarifier la notion de secret professionnel
- Fournir les repères légaux qui le fondent
- Connaître les conséquences en cas de transgression
- Discerner les conditions de son partage
- Différencier secret professionnel, confidentialité et devoir de discrétion
- Examiner les situations d'exception

Contenu

- Définition et fondements légitimes
- Base légale : article 458 du code pénal
- Eléments constitutifs de l'infraction et sanctions
- Les exceptions légales
- L'état de nécessité
- Secret professionnel et règlement général sur la protection des données à caractère personnel
- Secret professionnel et devoir de discrétion
- Les personnes tenues au secret
- Les conditions du partage du secret professionnel

Méthodologie

Le principe de la formation est "pas de concept sans vécu et pas de vécu sans concept". Le processus de formation intègre les situations professionnelles vécues et questions abordées par les participants.

La méthodologie est nécessairement souple, tenant compte de la dynamique propre au groupe et des attentes des participant(e)s. Cette souplesse influence le contenu : les formateurs adapteront le



programme aux besoins des personnes.

Une place significative est réservée à l'expression individuelle des participants au sujet de leur expérience vécue en relation avec le thème de la formation. L'interaction entre les participants est stimulée de sorte que l'apprentissage ne soit pas strictement vertical.

Les participant(e)s seront amené(e)s dans les partages d'expérience, les exercices en sous-groupes et leur débriefing collectif, à observer leur propre positionnement professionnel en rapport avec l'éthique et la déontologie et à le réajuster et/ou l'affiner au besoin, avec le soutien de leurs collègues et du formateur.

Supports : exposés, analyse de cas, travaux en sous-groupes, relaté de l'expérience de chacun, recherche d'options ajustées au contexte...

